

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Les présentes conditions générales de vente s'appliquent, à l'exclusion de toute autre disposition, à toute inscription individuelle d'un participant (« Participant ») aux 1ères Journées d'Actualités Normandes en Onco-Urologie (JANOU).

L'Agence DSME, 380 rue Clément Ader, 27930 Le Vieil Evreux est le mandataire désigné par le Centre François Baclesse, co-organisateur des JANOU. Elle a tout pouvoir pour assister l'Organisateur de l'Événement dans le cadre des présentes conditions générales de vente en tant que secrétariat de la première édition des JANOU.

DATE ET LIEU

La première édition des JANOU a lieu en présentiel les 25 et 26 avril 2025.

Les sessions se dérouleront aux :

Jardins de Deauville
670 Route de Pont l'Evêque
14130 Saint-Martin-aux-Chartrains

Un parking privé et sécurisé est mis à votre disposition

ACCESSIBILITÉ - RÉFÉRENT HANDICAP

La première édition des JANOU a lieu dans un Établissement Recevant du Public adapté à l'accueil des Personnes à Mobilité Réduite.

Si vous avez besoin d'aménagement ou d'adaptation spécifique, n'hésitez pas à contacter DSME, Corinne Gaffet, à l'adresse suivante : contact [@] dsme.fr.

PUBLIC ET PRÉ-REQUIS

La réunion scientifique est d'abord destinée aux médecins spécialistes de la région Normandie. Elle est cependant ouverte aux autres professionnels de santé normands impliqués dans le domaine de l'Onco-Urologie.

INSCRIPTIONS

L'accès à la première édition des JANOU est **gratuit**.

Cependant, le nombre de places étant limité, une inscription préalable est obligatoire.

Elle peut se faire soit via le formulaire en ligne accessible par le site du congrès (<https://www.dsme.fr/congres-janou-2025>) soit en téléchargeant le formulaire en format pdf accessible sur le même site et en le renvoyant par mail à contact [@] dsme.fr.

Les inscriptions sont nominatives et ne peuvent être transférées à un tiers. Elles font l'objet de l'émission d'un badge qui sera délivré au participant soit par voie électronique en amont de l'événement soit sur place.

Un certificat de présence sera également remis à l'issue de la réunion.

L'inscription inclut la participation aux sessions scientifiques telles que mentionnées dans le programme et les pauses café.

D'autres prestations peuvent cependant être réservées sur demande :

- Le dîner du vendredi 25 avril 2025
- Un hébergement aux Jardins de Deauville pour la nuit du 25 au 26 avril 2025
- Un panier repas pour le déjeuner du 26 avril 2025

Les prestations supplémentaires de restauration et d'hébergement seront prises en charge gratuitement sous réserve de disponibilité au moment de l'inscription et de l'engagement du participant à respecter les conditions d'annulation mentionnées sur la page du congrès JANOU et reprises ci-dessous.

La validation du formulaire d'inscription en ligne par le bouton "envoi" confirme l'acceptation de ces conditions.

Confirmations : Le secrétariat des JANOU confirmera les inscriptions tant qu'il y aura des disponibilités dans la limite de 15 jours calendaires avant la date de l'événement. Après cette date, les dossiers seront traités sur place.

Inscriptions sur place : Le nombre de places étant limité, le secrétariat des JANOU ne peut garantir l'accès à la réunion ni la réservation des prestations supplémentaires

CONDITIONS

Transmission d'Inscription

Si vous n'êtes plus en mesure de participer à la réunion, il vous est possible de vous faire remplacer par la personne professionnelle de santé de votre choix.

Celle-ci bénéficiera alors des prestations que vous aurez réservées. Les éventuels services complémentaires seront sous réserve de disponibilité

Pour ce faire, une demande doit être adressée exclusivement par écrit à DSME, secrétariat de la première édition des JANOU, à l'adresse mail suivante : contact [@] dsme.fr en précisant les nom et contacts de la personne qui sera présente à votre place.

Les mêmes engagements que ceux énoncés dans les présentes conditions lui seront transférés.

Annulation

Les demandes d'annulation doivent être adressées exclusivement par écrit à DSME, secrétariat de la première édition des JANOU, à l'adresse mail suivante : contact [@] dsme.fr

Selon la date de réception de la demande, des frais peuvent s'appliquer selon les conditions ci-après. Ces dernières correspondent à celles imposées aux JANOU par le lieu de la réunion :

Jusqu'au 14 avril : pas de facturation de frais

Après le 15 avril : Facturation totale des prestations
soit

Hébergement : 190 €

Dîner : 55 €

Panier repas : 20 €

Sauf exception, une facture sera alors envoyée au participant qui s'engage à la régler sous dix jours. Elle sera libellée à l'adresse donnée par le participant lors de son inscription.

REPORT OU ANNULATION DE L'ÉVÉNEMENT

La responsabilité de l'Organisateur de l'Événement et celle de son mandataire ne pourront être recherchées si l'Événement est retardé ou annulé en raison d'un cas de force majeure ou d'un cas fortuit.

Si l'Organisateur de l'événement se voit contraint d'annuler la réunion ou de la reporter ou d'en modifier son format, il s'engage à prévenir le Participant dans les meilleurs délais.

Il est entendu que l'Organisateur et son mandataire feront le maximum pour limiter l'impact de l'annulation.

En cas de report de l'événement : Sauf avis contraire du participant, l'inscription du participant sera automatiquement reportée sur la nouvelle date de l'événement.

OBLIGATIONS DU PARTICIPANT

Le participant s'engage à se conformer au règlement intérieur du lieu de la réunion.

Le port du badge est obligatoire pendant toute la durée de la réunion et pourra être contrôlé à tout moment.

Aucune nourriture ou boisson n'est acceptée dans la salle de réunion.

Pour les personnes sans hébergement : Les sacs ou vêtements doivent être impérativement déposés au vestiaire gratuit mis à disposition pendant la durée des Journées ou laissés dans les voitures.

RGPD

Certaines données personnelles du Participant (nom, prénom, adresse mail et/ou n° de téléphone) sont collectées via le formulaire d'inscription. Celles-ci sont indispensables au traitement de l'inscription du Participant. Elles permettent de lui adresser sa confirmation, son badge et plus largement tout document nécessaire, mais aussi de le tenir informé de toute modification éventuelle. Ces données feront également l'objet d'un état de participation final, remis au Centre François Baclesse et aux co-organisateur du congrès JANOU. Elles ne visent pas d'autres objectifs.

Le Centre François Baclesse et son mandataire DSME s'engagent à ne pas divulguer ces informations à des tiers, à les conserver confidentielles et accessibles uniquement aux personnes habilitées.

Pour ce faire, ces données seront enregistrées dans un fichier informatisé et conservées par DSME jusqu'au 30 mai 2025.

Jusqu'à cette date, vous pouvez accéder à tout moment à vos données et les rectifier si nécessaire en contactant soit Corinne Gaffet (contact [a] dsme.fr) soit Mme Lucile Debonnaire (l.debonnaire [a] baclesse.unicancer.fr). Vous pouvez également demander leur effacement

ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données en cas d'annulation. N'hésitez pas à nous contacter pour ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif.

Si après nous avoir contactés, le Participant estime que ses droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, il peut adresser une réclamation à la CNIL.

Consultez le site [cnil.fr](https://www.cnil.fr) pour plus d'informations sur vos droits.

Au-delà du 30 mai 2025, les données collectées seront exploitées uniquement par le Centre François Baclesse dans le cadre de sa politique de protection des données. Veuillez-vous reporter aux informations publiées sur le site: <https://www.baclesse.fr/politique-de-confidentialite/>

Sauf opposition du Participant, ses données (nom, prénom et adresse email) seront conservées par les personnes habilitées afin de communiquer les informations relatives aux dates des futurs événements, mises en ligne de documents, etc.

Le 17/02/2025